

## RAPPORT MORAL 2008

Comme chaque année, je commencerai par féliciter la Directrice de la Voix De l'Enfant et son équipe de permanents pour le travail accompli en 2008, puis remercier nos fidèles partenaires ainsi que les membres du Bureau et du Conseil d'Administration avant de formuler mes encouragements pour que la Voix De l'Enfant poursuive ses actions « urbi et orbi ».

Cependant, après avoir pris connaissance du Rapport d'Activités 2008 qui va vous être présenté, après avoir relu les éditoriaux et les articles parus en 2008 dans la Correspondance et les Flash Infos, après avoir relu les communiqués de presse et autres interventions dans les médias, je ne peux me résoudre à quoi que ce soit qui pourrait ressembler à un rituel convenu. Je suis trop admiratif. Je veux rappeler que toutes ces activités de 2008, c'est le travail d'une seule direction et de cinq personnes à temps plein ; c'est aussi celui des associations sans lesquelles la plupart des actions auraient été irréalisables.

Je veux ensuite souligner que le bilan 2008 de la Voix De l'Enfant est incontestablement positif malgré les difficultés croissantes du monde associatif liées à la conjoncture économique, mais aussi politique.

Mon enthousiasme, que j'espère vous faire partager, est celui d'un simple « accompagnant » qui a observé comment la Voix De l'Enfant a été dirigée en 2008. Mon seul mérite est, je crois, de ne pas avoir freiné les nombreuses initiatives qui ont été prises en fonction des évènements. J'ai pu ainsi mesurer la générosité, l'énergie et l'audace qui sous tendent l'engagement de notre directrice et sa capacité à les communiquer. Il faut lire attentivement et intégralement le Rapport d'Activités rédigé par la petite, mais efficace, équipe pour prendre conscience du décalage entre la somme du travail effectué en 2008 et le petit nombre d'intervenants. En effet, les actions engagées ont été poursuivies ; les fonds d'aide aux programmes ont été répartis, majorés par rapport à 2007 ; les différentes commissions se sont réunies ; de nouvelles Permanences d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes ont été ouvertes ; la première Salle d'Audition Protégée dans un Tribunal français a été inaugurée, la Voix De l'Enfant a participé activement aux travaux de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) dont Martine Brousse vient d'être élue vice-présidente, au Groupement d'Intérêt Public pour l'Enfance en Danger (GADAEV), sans oublier la poursuite des programmes Européens, les conférences, les séminaires et surtout d'intéressantes rencontres annuelles en avril 2008 sur le thème de l'action humanitaire.

Pour montrer, la diversité des thèmes et lieux d'action, je citerai, pour les fonds d'aide, des programmes touchant à la scolarité, à la famille, à la santé, à l'éducation, aux sports, à l'accueil social, à la lutte contre le trafic d'enfants et contre toutes les formes d'exploitation dont ils sont victimes. Je citerai aussi la lutte contre la violence domestique, contre l'analphabétisation, contre l'absence d'état civil et autres. Ces programmes concernent le Cambodge, le Népal, le Maroc, le Congo, le Liban, Israël, la Palestine, le Brésil, Madagascar, les Philippines, le Yémen, le Mali et la France sans omettre les interventions d'urgences en Haïti.

L'admiration que j'exprime ici porte principalement sur la capacité de cette équipe à trouver le temps et l'énergie pour réagir lorsqu'elle estime devoir le faire. Réagir c'est gérer l'imprévu, cela va du simple fait divers au conflit armé, en passant par les discours des politiques dans lesquels il faut savoir distinguer les simples effets d'annonce de ceux qui relaient la pensée Elyséenne et annoncent une réforme. Il faut savoir alors se servir et se faire respecter des médias, toute intervention devant concilier l'urgence et le délai d'obtention de l'accord de la majorité du Bureau. Notre directrice excelle dans cet art tant elle est convaincue et convaincante.

Autre sujet de satisfaction, les résultats concrets que nous rapporte notre coordinateur des programmes internationaux, j'ai nommé Jérôme Baptiste ; lui aussi est capable, tout en poursuivant le programme Séisme Asie, d'organiser des missions exceptionnelles comme celle d'octobre 2008 en Israël et Palestine, sur le thème des droits de l'Homme et sous l'égide de l'un de leurs rédacteurs, Stéphane HESSEL, et de notre porte parole, Carole BOUQUET. Il faut lire le compte-rendu de cette mission pour en mesurer la réussite, tant sur le plan diplomatique qu'humanitaire. J'ai participé au voyage et ce que j'ai pu découvrir confirme que, pour ce type de conflit que tout le monde croit connaître, seule la rencontre sur place des protagonistes permet de se faire une idée. Nous n'avions cependant pas imaginé ce qu'allait subir Gaza deux mois seulement après notre passage. Là encore, je veux exprimer mon admiration pour l'aide aussi précieuse que modeste apportée pluri-quotidiennement par la Voix De l'Enfant, à nos correspondants sur place dans la « fournaise », par un simple poignant échange téléphonique de soutien ; la Voix De l'Enfant a inventé le débriefing instantané ! Autre idée nouvelle, se porter partie civile pour ces enfants victimes et saisir la Cour Pénale Internationale pour déposer une plainte contre X.

Toutes ces idées, c'est encore et toujours une formidable énergie à déployer, des soirées et week-end sans repos, des débats, des rencontres, à manager sans désespérer. Je ne peux passer sous silence, tout en respectant l'article 1 de nos statuts, la mobilisation nécessaire d'une association, dont le seul parti est celui de l'enfant, lorsque sont remis en cause l'Ordonnance 45 ou l'excuse de minorité ! Vous lirez dans le prochain édito de notre Correspondance, ce que nous pensons de la « connotation politique » dont on nous soupçonne.

Quant aux projets 2009, je m'arrêterai sur 3 d'entre eux : l'Etat Civil des enfants dans le monde avec les résultats de l'étude réalisée par les élèves de l'ISTEC ; la prévention contre le trafic des jeunes footballeurs africains avec la 3ème édition de Solifoot et surtout le 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ; à cette occasion la Voix De l'Enfant prévoit des journées fédératives autour de deux thèmes : la prévention de la violence et toujours l'état civil. Je pense qu'une meilleure connaissance des 54 articles de cette convention devrait nous apporter des réponses opposables pour ces questions. Ainsi pour l'Etat Civil selon les articles 7 et 8, les états parties, plus de 180, s'engagent à donner et préserver l'identité de tout enfant ; pour la justice des mineurs, selon l'article 37, l'arrestation, la détention ou l'emprisonnement d'un enfant ne doit être qu'une mesure de dernier ressort et être d'une durée aussi brève que possible ; selon l'article 40, l'enfant coupable a droit à un traitement qui tienne compte de son âge ainsi que de la nécessité de sa réintégration dans la société.

Tout cela et encore bien d'autres actions ont été réalisés en 2008 et seront poursuivis en 2009 grâce à une équipe hors du commun, avec une mention spéciale pour Mylène BARRA-FOURNIER qui beaucoup donné à la Voix De l'Enfant, de 2005 à 2008, pour Pierre JABLON qui a accepté en 2008, de devenir Trésorier Général, pour Hervé THEAUDIERE, notre indispensable vice-président, sans qui nos « journées » ne seraient pas le moment privilégié qu'elles sont chaque année, pour Pierre BARDON de SFR qui a su convaincre son entreprise de poursuivre le partenariat avec nous et à partir de 2008, avec Antonella DESNEUX, et pour bien d'autres que je ne peux tous citer.

Il me reste une fois de plus à vous remercier pour la confiance que vous témoignez aux dirigeants de la Voix De l'Enfant à l'aube de sa 28<sup>ème</sup> année d'existence.

Paris, le 6 juin 2009

Dr Bernard CORDIER  
Président